



PEX 23/13

FEU DE VL AVEC PROPAGATION ET SAUVETAGE

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Il est 13h12 le 13 octobre 2023 quand le CTA du SDIS 13 reçoit un appel du SDIS 30 pour signaler un feu de VL à carburant Diesel dans une « petite ruelle » avec des habitations « très proches » dans un secteur limitrophe à ces deux départements. Un contre-appel au requérant précisera que le feu est « en train de prendre sur une porte d'une habitation ».

SITUATION À L'ARRIVÉE

Le message d'ambiance du chef de groupe à 13h25 indique un feu de VL totalement embrasé en façade d'un immeuble d'habitation en bande R+2. La propagation du sinistre à l'habitation est en cours et plusieurs personnes sont manquantes à l'appel. Le feu s'est également propagé à un compteur de gaz en façade ayant entraîné une fuite de gaz enflammée.



MOYENS AU DÉPART



1 FPT



1 EPS18



1 VLCC



1 FPT SDIS 30



1 VSAV SDIS 30



Gendarmerie
nationale

MOYENS EN RENFORT



1 SMUR



2 VSAV



1 VLI



1 FPT SDIS 30



1 VLCC



ENEDIS + GRDF

LE DÉROULÉ DE L'OPÉRATION

Le vendredi 13 octobre 2023 à 13h12, et alors que l'activité du CIS est particulièrement soutenue, un ordre de mission pour un feu de VL à carburant Diesel stationné dans une ruelle parvient au standard. La particularité du lieu de l'opération est qu'il se situe sur le territoire de compétence du SDIS 30 mais sur le secteur de premier appel d'un CIS du SDIS 13.

Alors que le FPT s'engage pour la mission, le chef de groupe du jour contacte le CODIS afin de procéder à son engagement ayant la notion d'un risque de propagation à des habitations. Juste après, un contre appel du SDIS 13 au requérant sur place vient confirmer la propagation à une habitation. En transit, Le message d'ambiance du CDG confirme ces informations en précisant qu'un « panache de fumées noir est visible à 3 minutes de l'arrivée sur les lieux ». Le CODIS 13 procède alors à un complément de départ équivalent à un départ normal.

En arrivant sur les lieux, le FPT et le chef de groupe sont confrontés à un feu de VL totalement embrasé avec propagation aux deux habitations attenantes. Plusieurs personnes sont manquantes à l'appel. Et alors que les intervenants procèdent à la reconnaissance, un compteur de gaz prend feu. Une explosion est entendue et une fuite de gaz enflammée apparaît avec une flamme sortant à l'horizontale du fait de la pression au compteur.

L'idée de manœuvre est alors de procéder à l'établissement d'une LDV en protection de la façade de l'habitation 1 par le premier binôme et de confier au deuxième binôme les missions de reconnaissances et un sauvetage au sein de cette habitation. Ce dernier s'engage au sein de l'habitation, protégé par le rideau d'eau de la LDV, et procède au sauvetage d'une victime, blessée léger, et d'un chien pris au piège par les fumées. Le CA du FPT et le CDG procèdent à deux mises en sécurité et au confinement de 4 personnes dont une femme enceinte avant de poursuivre les reconnaissances. Au même moment et après plusieurs minutes, la fuite de gaz enflammée se stoppe instantanément grâce au système de sécurité de l'installation.

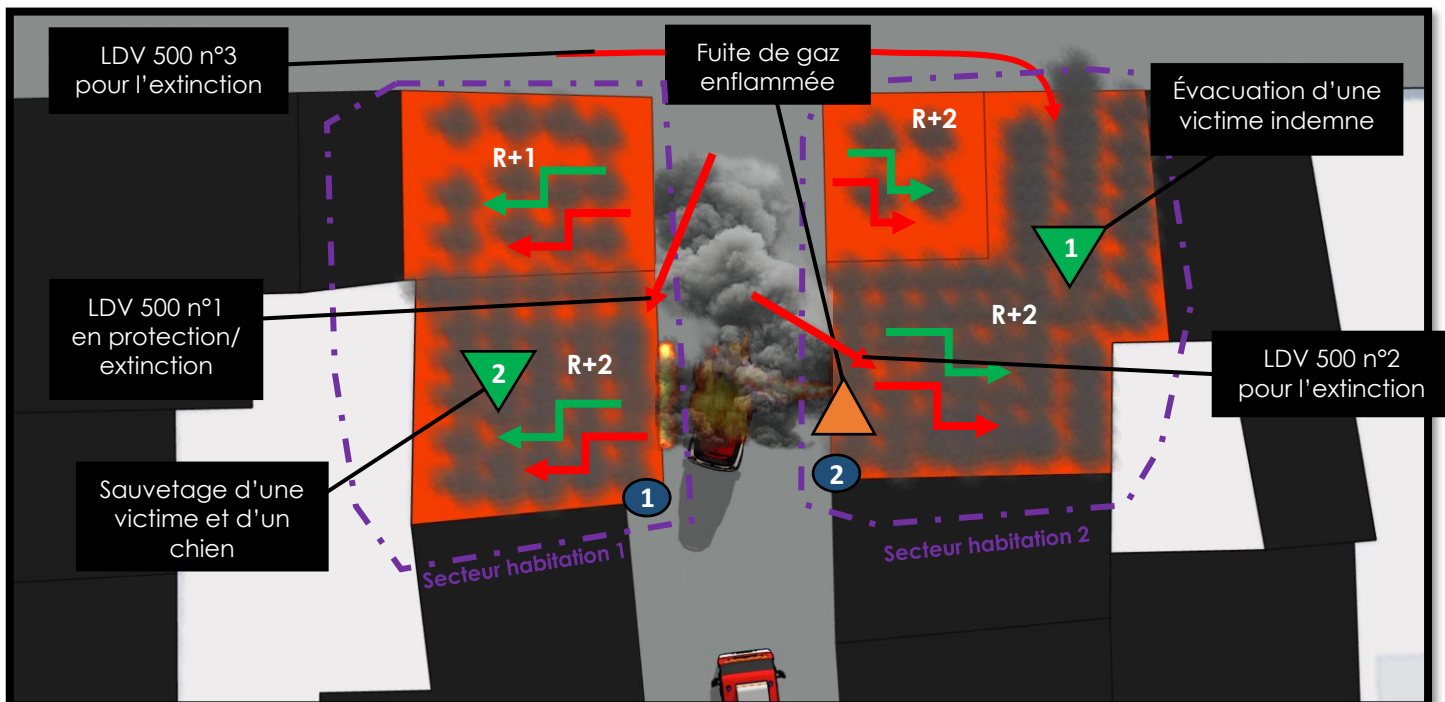
Ensuite, le deuxième FPT provenant du SDIS 30 se présente sur les lieux. Le chef de groupe lui donne pour mission de procéder à la recherche du foyer au sein de l'habitation 2 au moyen d'une LDV et d'également lever le doute sur la présence d'une éventuelle victime. Après l'ouverture de la porte de garage, le binôme constate que celui-ci est en proie aux flammes. La résidente, indemne, est évacuée face à la présence d'une importante quantité de fumées. Rapidement, les secours sont bloqués dans leur progression par un monticule d'ordures consécutif au syndrome de Diogène de la résidente. Des bidons éventrés laissent couler des hydrocarbures au niveau du foyer. Les secours, face à la charge calorifique, décident de basculer la LDV en lance à mousse et d'établir une 3^{ème} LDV en protection.

Les renforts continuent d'arriver : l'EPS 18 a pour mission de procéder à une reconnaissance aérienne et de renseigner le COS sur la complexité bâtementaire des lieux. Le chef de colonne, devant les multiples actions, prend le COS et procèdent à une sectorisation géographique avec les habitations 1 et 2.

Après presque une heure de lutte à 14h25, les foyers principaux sont éteints. Après reconnaissance, aucune autre victime n'est découverte. La victime, blessée léger, est laissée sur place après bilan et une régulation avec la coordination médicale. Un sapeur-pompier est également pris en charge suite à un malaise et sera transporté sur le centre hospitalier. Les opérations de ventilation et de déblai débutent et la chaîne de commandement du SDIS 30 prend le COS et la suite de l'opération à sa charge. Il faudra attendre le début de soirée, après plusieurs heures de surveillance pour que « feu éteint » retentisse sur la fréquence opérationnelle.



LA SITAC DU COS



LES FUITES DE GAZ ENFLAMMÉES

Les feux de gaz sont des feux de classe C. Le gaz est soit, la cause principale du risque incendie (fuite de gaz enflammée) soit, un facteur aggravant (présence de gaz lors de l'incendie). Un feu de gaz se présente généralement sous la forme d'une fuite enflammée, plus ou moins importante en fonction de la pression de stockage ou de transport et du diamètre de la fuite. Leur mise à feu s'accompagne généralement d'une explosion.

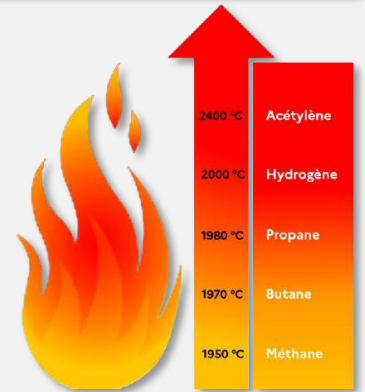
En présence d'une fuite de gaz enflammée, l'effort est porté sur la protection de l'environnement soumis aux risques de propagation de la flamme et aux rayonnements thermiques.

Sauf en cas d'absolue nécessité, la fuite enflammée ne doit être éteinte que par barrage de la conduite ou fermeture de la bouteille, quand cela est possible, afin de ne pas recréer de risque d'explosion.

La fuite de gaz enflammée se caractérise par :

- Un très fort flux thermique susceptible de propager l'incendie par simple rayonnement ;
- Un danger potentiel d'explosion consécutif à la présence de poches gazeuses créées avant ou pendant une combustion incomplète ;
- L'inflammation potentielle de gaz stockés à proximité du sinistre dont les récipients ont chauffé.

Il convient de prendre garde à ne pas souffler la flamme en manœuvrant les moyens d'extinction éventuellement mis en place, ni à noyer la conduite par un effet « baignoire » si elle est située en tranchée.



© Christophe Perdriset - DGSCGC



Des organes de sécurité peuvent être présents sur les installations de gaz de ville en fonction de l'année d'installation. Par exemple, il existe des systèmes de sécurité tels que les [détendeurs/régulateurs de pression](#) qui, lorsque les variations de flux en amont et/ou en aval sont fortes, va se fermer et ainsi couper l'alimentation en gaz.



LA MARCHÉ GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



GDO – Incendies de structures © DGSCGC

Trop souvent considérée comme l'enchaînement chronologique de différentes actions, la marche générale des opérations de lutte contre l'incendie correspond dorénavant à une approche plus souple que doivent avoir les équipes d'intervenants et en particulier le commandant des opérations de secours.

L'efficacité des services d'incendie et de secours, lors de ces interventions, repose sur la coordination la plus efficace possible des différentes actions à mener, dans l'objectif de revenir à un état le plus proche de la situation normale au sens sociétal du terme.

La chronologie d'exécution et leurs choix dépendent de ce qui est recherché par le COS et du contexte de l'opération.

En présence d'une situation de déséquilibre entre le nombre d'actions à réaliser et les moyens à disposition, la marche générale des opérations constituent un canevas qui guide le COS et lui permet de prioriser les tâches à exécuter en cohérence avec son analyse et l'urgence de la situation. Elle est complémentaire à l'analyse systémique.

Les idées de manœuvres envisageables par le COS sont parfois beaucoup plus nombreuses que celles effectivement réalisables avec les moyens présents ou disponibles dans des délais admissibles. Il s'agit alors d'examiner la balance faisabilité de l'action/délais prévisibles de mise en œuvre afin de hiérarchiser ses choix.



ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Feu de VL au sein d'une rue étroite et exigüe favorisant la propagation ;
- Très fort flux thermique consécutive à la fuite de gaz enflammée et au feu de VL ;
- Le déséquilibre face aux nombreuses réactions immédiates à effectuer par les primo intervenants et l'incertitude de la priorisation ;
- La balance bénéfiques/risques à peser face à la mise en danger d'un binôme pour le sauvetage d'une victime ;
- Couverture du réseau radio du SDIS 30 difficile pour les Pompiers13 ;
- La complexité bâtementaire dans un quartier ancien ;
- La présence d'un logement impacté par le syndrome de Diogène de la résidente (importante charge calorifique, présence d'hydrocarbures...).



ÉLÉMENTS FAVORABLES

- + Connaissance du secteur d'intervention par les primo intervenants permettant la montée en puissance rapide du dispositif ;
- + Intervention ayant eu lieu de jour à des heures où les habitants sont éveillés (autre contexte prévisible de nuit) ;
- + Première reconnaissance effectuée par le chef d'agrès du premier FPT et du chef de groupe permettant une prise de décision mutualisée ;
- + Présence du maire de la commune permettant une mise en relation interservices efficace ;
- + La coordination et l'entente entre les moyens du SDIS 30 et des Pompiers13.



À RETENIR

- ✓ Dans le cadre de la préparation opérationnelle, l'effet de surprise doit être recherché régulièrement afin d'accroître la capacité d'adaptation face à une situation inhabituelle ;
- ✓ Face à une situation nécessitant un nombre d'actions supérieures aux moyens disponibles, s'appuyer sur les outils de gestion opérationnelle et de commandement, tels que la MGO ou la MRT, permet d'aider à la priorisation des tâches ;
- ✓ Devant la difficulté des reconnaissances d'une architecture complexe, utiliser un moyen aérien ou un aéronef télépiloté comme point d'observation peut aider à prendre en compte une situation et à renseigner le COS ;
- ✓ Les fuites de gaz enflammées dégagent un flux calorifique très important et favorisent la propagation de l'incendie par simple rayonnement ;
- ✓ Ne pas écarter le danger potentiel d'explosion consécutive à la présence de poches de gaz créées avant l'inflammation de la fuite ;
- ✓ En présence de difficulté d'extinction d'un feu de « masse », le passage d'une lance à eau à une eau « dopée » mouillants/moussants favorise l'extinction.



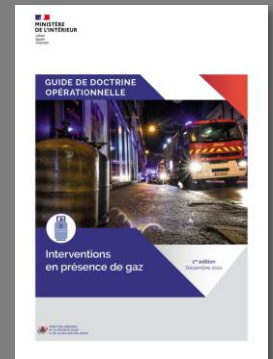
LE SYNDROME DE DIOGÈNE

« Le **syndrome de Diogène** est une forme de trouble comportemental associant une tendance à l'accumulation d'objets (la **sylogomanie**), une négligence de l'hygiène corporelle et domestique et, le plus souvent, un isolement social prononcé sans la moindre nécessité de se plaindre de cette situation.

Toutes ces conditions réunies sont propices à une vie insalubre et une dégradation du logement dans lequel vivent les personnes atteintes du syndrome de Diogène. »

<https://www.syndrome-diogene.fr/>

DOCUMENTATIONS



GDO – Interventions en présence de gaz © DGSCGC



GDO – Incendies de structures © DGSCGC



Convention d'entraide SDIS 30 et SDIS 13

